

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LA TALAUDIERE

Département de la Loire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2025

Matière Finances
Objet Centre Socio-Culturel l'Horizon
 Subvention exceptionnelle 2025 : installation d'une cuisine dans les locaux du Centre
 Social
 Approbation
 2025DE12FI130

Le Maire certifie

1°- Le 15 décembre 2025, les membres du conseil municipal de la commune de la Talaudière légalement convoqués le 9 décembre 2025 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis en salle du conseil de la Mairie de la Talaudière sous la présidence de Madame Ramona GONZALEZ GRAIL Maire de la commune.

2°- Le nombre des Conseillers en exercice, au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 29 membres présents ou représentés, à savoir :

Présents

1- Ramona GONZALEZ-GRAIL	11- Dominique VAN HEE	21- Christophe DELISLE
2- Daniel GRAMPFORT	12- Thérèse GRAVA	22- Dimitri BALADIER
3- Marie-Christine PERSOL	13- Marc ARGAUD	23- Chaneze TIFRA
4- Pierre CHATEAUVIEUX	14- Marie-Noëlle MORETON	24- Josette FRECON
5- Jacqueline PERRICHON	15- Jean-Paul BLANC	25- Annie DOMENICHINI
6- Damien LAMBERT	16- Gilles MORETON	26- Dominique ROBERT
7- Nathalie CHAPUIS	17- Dominique SOUTRENON	27- Jean-Luc REYMOND
8- Philippe GUYOT	18- Fabienne MOREAU-SZYMICZEK	28- Laurie DEVOUASSOUX
9- Suzanne DOMPS	19- Carole GRANGE	29- David PIGET
10- René DIMIER	20- Florence DE VITO	

Représentés :

Jacqueline PERRICHON par Gilles MORETON
René DIMIER par Marie-Christine PERSOL jusqu'à 19h15
Fabien MOREAU-SZYMICZEK par Pierre CHATEAUVIEUX
Tifra CHANEZE par Ramona GONZALEZ GRAIL
David PIGET par Annie DOMENICHINI

Secrétaire élu pour la durée de la session : Daniel GRAMPFORT

Le centre socio-culturel l'Horizon a réalisé des travaux d'installation d'une cuisine professionnelle dans ses locaux afin de permettre aux enfants du centre de loisirs de manger sur place. Ils ont également procédé à l'achat de matériel pour accueillir les enfants de 3 à 6 ans dans leurs locaux. Ces aménagements étaient nécessaires afin de libérer les locaux de l'Espace Petite Enfance Jean Plathey pour permettre l'accueil temporaire de la crèche Les Coissous durant la période de travaux.

Les factures s'élèvent à :

- 14 586.16 € pour le mobilier et l'agencement de la cuisine,
- 5 750.04 € pour l'achat de chaises et tables 3-6 ans,
- 2 476.63 € pour l'achat de couchette et matériel pour la sieste.

Le centre socio-culturel l'Horizon a reçu une subvention de 11 880 € de la Caisse d'Allocations Familiales.

Il reste à la charge du centre socio-culturel l'Horizon la somme de 10 932.83 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés (Par 23 voix pour et 6 abstentions)

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire,

- Alloue une subvention exceptionnelle de 10 932.83 € au centre socio-culturel l'Horizon
- Dit que les crédits sont ouverts au Budget 2025.

Certifié exact,

LA TALAUDIÈRE, le 15 décembre 2025

Le Maire,
Ramona GONZALEZ-GRAIL



Le Secrétaire,
Daniel GRAMPFORT



Publiée le : 17/12/2025

Transmise au Représentant de l'État le : 17/12/2025

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon situé au 184 Rue Duguesclin, 69433 LYON CEDEX 03, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr